

PARIS AU DIABLE VAUVERT, OU LA FOSSE AUX LIONS

Cet article est extrait de la revue *Histoire urbaine*, n° 2, décembre 2000, p. 149-169.

La pagination originale est donnée en italiques entre crochets, mais les deux gravures qu'on découvrira plus loin ont été rajoutées pour cette édition.

D'autre part, l'erreur qui avait fait attribuer à Montrouge, et non pas à Gentilly, la localisation de la Fosse avant 1860 a été corrigée.

L'autorisation de réédition électronique a été demandée à la revue.

Alain FAURE
 Université de Paris X-Nanterre
 afaure@u-paris10.fr

En 1860, un chansonnier parisien publia ces vers nostalgiques¹ :

"Fosse aux lions, site enchanteur,
 Où jadis ma jeunesse
 Venait avec ivresse
 Moissonner l'innocente fleur
 Où sont tes fêtes ? [...]
 Au lieu de tes concerts joyeux,
 J'entends des cris séditieux
 Surgir de tes bouges affreux."

Ce lieu dit la Fosse aux lions, au destin si épouvantable, n'était autre qu'une carrière abandonnée devenue depuis peu refuge de pauvres gens. Mais pourquoi donnait-elle des frissons à cet aimable poète ? En tout cas, il n'est pas le seul à qui l'endroit procura des sueurs froides : des missionnaires catholiques, aventurés sur ces terres excentriques – nous verrons en quelles circonstances –, faillirent y laisser la vie... du moins à en croire leur récit, aussitôt qualifié d'exagéré par d'autres hommes de bien. C'est précisément l'intérêt passionné pour cette cité dans les milieux charitables de Paris à cette époque qui attira notre attention sur l'épisode². La peur que provoqua en ces milieux, et dans d'autres, la Fosse aux lions, dont l'occupation fut pourtant très brève, revêtit plusieurs aspects : une peur incontestablement attachée au lieu – peur "urbaine", si l'on veut –, mais surtout une peur liée à ses habitants dont la sauvagerie supposée était une gangrène qui menaçait de ruiner les assises mêmes de la civilisation. [149]

1. Pierre Leblond, *La Fosse aux Lions ou Nouvelle Cour des miracles*, Paris, Imprimerie de Moquet, s.d. [1860], 2 p. [BNF : Ye 55472 (2900)].

2. A l'époque où nous consultions les archives du Conseil central de la Société de Saint-Vincent-de-Paul pour la documentation de notre article "L'intelligence des pauvres", paru dans *Démocratie et pauvreté*, Paris, Éditions Quart-Monde et Albin Michel, 1991, p. 219-231. Ces archives (A. SVdeP) étaient alors conservées au siège de l'œuvre, 5 rue du Pré-aux-Clercs, à Paris.

Horreur et enchantements

D'abord, où sommes-nous ? En banlieue limitrophe de Paris – le Paris d'avant 1860, s'entend –, à Gentilly, dans la zone des anciennes carrières, tout près des catacombes. Chacun sait que c'est là, dans une partie de cet immense réseau souterrain, précisément "sous la plaine de Mont-Souris, au lieu de la tombe Issoire"³, que furent transférés, entre 1785 et 1811, les ossements en provenance des cimetières du vieux Paris. Or, une des carrières voisines de celles qui furent choisies pour ce grand déplacement des morts avait son entrée au fond d'une large dépression de terrain, trace probable d'une ancienne exploitation à ciel ouvert. C'est ce lieu, dont la disposition rappelle "celle d'un ancien cirque, ou d'un amphithéâtre", qui était connu sous le nom de Fosse aux lions. Le site devait avoir quelque chose de très saisissant : en 1812, l'inspection des Travaux souterrains imagina de transformer l'endroit, alors propriété des hospices civils de Paris, en accès monumental aux catacombes. Une allée déclive, bordée de cyprès, longue de plus de deux cent mètres, aurait majestueusement conduit le visiteur à une entrée solennelle d'où, par d'anciennes galeries d'exploitation, il aurait rejoint le grand ossuaire. Tout cela devait rester pure songerie, l'entrée principale des catacombes resta là où elle est toujours, à quelques centaines de mètres, dans un pavillon d'octroi, à la barrière dite d'Enfer, et la Fosse fut laissée à sa solitude, bordée seulement d'une rue longtemps déserte, l'actuelle rue Dareau⁴, et avec pour tout horizon, vers Paris, de l'autre côté du boulevard extérieur sur lequel donnait directement sa béance, les confins peu habités du faubourg Saint-Jacques.

Figure 1 >>>

³. L. Héricart de Thury, inspecteur général des Travaux souterrains du département de la Seine, *Description des Catacombes de Paris, précédé d'un précis historique sur les Catacombes de tous les peuples de l'ancien et du nouveau continent*, Paris, Bossange et Masson, 1815, p. 328.

⁴. Cette voie qui venait croiser la rue de la Tombe Issoire, et qu'Héricart de Thury appelle la Voie Creuse, prit un temps le nom de rue des Catacombes avant de devenir la rue Dareau après 1852, patronyme du dernier maire de Montrouge.

comploteurs : sous la Restauration, les jésuites étaient accusés d'emprunter ces sombres boyaux pour, de Montrouge où était leur séminaire, s'introduire à Paris dans les ministères. Béranger ne leur envoya pas dire⁵ :

"Hommes noirs, d'où sortez-vous ?
- Nous sortons de dessous terre".

Et que de maisons réputées communiquer avec ces sombres entrailles par quelque mystérieux sas ! Dans une très curieuse cité fondée en 1848, la Villa Adrienne – au 19 de l'ancienne avenue d'Orléans, donc pas loin du lieu qui nous occupe ici –, une tradition encore vivante au début du 20^e siècle voulait qu'un puits dans le fond de la propriété permette d'accéder aux "catacombes" et que des "proscrits", en 1793, avaient pu ainsi se cacher...⁶ Bien mieux, à la Fosse même, un "aigrefin" aurait eu l'idée, à une date sur laquelle les auteurs locaux ne sont point d'accord⁷, de toute une mise en scène destinée à faire croire aux naïfs que le Diable habitait la carrière. La Fosse aux lions, dirait-on, sentait un peu le soufre...

Rien d'étonnant à cela, car le Diable était un peu chez lui en ces parages. Revenons en effet sur terre. L'accès aux catacombes se faisait, on l'aura noté, à la barrière *d'Enfer*⁸. Cette appellation venait de la rue du même nom, très longue et fort ancienne, qui débouchait là après avoir traversé à Paris tout le faubourg Saint-Jacques. Cette rencontre entre le nom et la fonction frappa plus d'un contemporain : quel "singulier rapport entre le nom de cette porte et le lieu que nous allons visiter" écrit par exemple un journaliste en 1812⁹. Mais aussi, pourquoi "d'Enfer" ? Un guide très expert en ces problèmes [151] de topographie parisienne pense qu'il faut voir en ce nom, plutôt qu'une corruption de *Via Inferior*, un dérivé du surnom donné à une porte de l'enceinte de Philippe-Auguste, la porte "en Fer"¹⁰. Il n'empêche que l'appellation "enfer" a pris le dessus à un moment de l'histoire... En tout cas, au 19^e siècle, les explications avancées prenaient tout à fait le nom de la voie au pied de la lettre. On peut lire par exemple dans le dictionnaire des frères Lazare, en 1855, que cette rue, jadis, fut ainsi appelée "parce qu'elle devint un lieu

5.. Voir René Rémond, *L'antichristisme en France*, Bruxelles, Éditions Complexe, 1985, p. 81 et suiv. La chanson citée de Béranger a pour titre *Les Révérends Pères* et date de 1819, voir Jean Touchard, *La gloire de Béranger*, Paris, Armand Colin, 1968, t. 1, p. 238.

6. "La villa Adrienne", in *L'écho du XIV^e*, 21 janv. 1927 – L'avenue d'Orléans est aujourd'hui l'avenue du Maréchal-Leclerc.

7. L'Esprit, un érudit local très au fait de l'histoire et des traditions de son quartier, le Petit Montrouge, semble situer l'épisode au début du 19^e siècle (Bibliothèque historique de la Ville de Paris (BHVP) : CP 3146, Papiers A. L'Esprit, "La Fosse aux lions", note du 8 décembre 1912). Un de ses continuateurs, Lorenzi (dans : "Les carrières de Montrouge", in *Les Trois Monts, Société historique et archéologique du XIV^e arrondissement*, avril 1930), date quant à lui l'affaire de ... 1615. Il conviendrait naturellement de retracer cette affaire dans le détail, mais quelles qu'en soient la date et l'origine exactes, on peut naturellement supposer que son souvenir contribua à la mauvaise réputation de la Fosse.

8. Appelée aussi il est vrai barrière d'Orléans, mais c'est bien l'autre appellation qui l'emportait dans l'usage ainsi que dans la cartographie.

9. Dans *La Gazette de France* du 31 nov. 1812, citée par Héricart de Thury, *Description...*, *op. cit.*, p. 328.

10. Michel Roblin, *Quand Paris était à la campagne. Origines rurales et urbaines des 20 arrondissements*, Paris, Picard 1985, p. 88-89. L'explication par *via Inferior* suppose une *via Superior*, qui aurait été la rue Saint-Jacques.

de débauche et de volerie, un enfer pour les pauvres bourgeois qui se hasardaient le soir dans ce quartier perdu"¹¹... L'ouvrage ne manquait non plus d'insister sur le fait que le tracé de la voie correspondait à un antique chemin conduisant à Vauvert et à son château, c'est-à-dire un lieu réputé – toutes les histoires de Paris répètent cela – avoir été un repaire de diables hurleurs et tapageurs jusqu'à ce que les Chartreux, au 13e siècle, s'installent en ces lieux alors très à l'écart et intimident le Malin par leur sainte présence. Qu'une rue appelée d'Enfer longe un lieu réputé autrefois hanté constitue une autre de ces rencontres singulières dont ces quartiers foisonnent. De plus, le "diable de Vauvert" devait rester dans la langue comme une malédiction accompagnant une relégation spatiale : "Pour exprimer le désir d'exiler quelqu'un dans une solitude sinistre et lointaine, on disait vulgairement, qu'il aille au diable Vauvert", rappelle, en 1860, un livre d'histoire parisienne dans le chapitre consacré au 14e arrondissement¹². La phrase, écrite au passé, semble suggérer qu'à cette époque l'origine du nom de Vauvert était déjà effacée des mémoires, comme c'est aujourd'hui le cas. Mais est-ce bien sûr¹³ ? Gageons en tout cas qu'un lieu en lui-même impressionnant comme la Fosse aux lions, qui touchait de si près au royaume des morts et aux pérégrinations du Diable, avait tout pour inquiéter le passant égaré. Le choix de la barrière Saint-Jacques, à portée de regard de la Fosse, comme lieu officiel des exécutions capitales [152] sous la monarchie de Juillet¹⁴, aurait-il quelque chose à voir avec la réputation de cette banlieue maudite ?

Ajoutons une touche de légendaire avec les explications données pour "la tombe Issoire", le tout premier lieu d'accès aux catacombes. Nom d'un ancien fief installé près d'une nécropole gallo-romaine ou bien sépulture du géant sarrasin Isoré venu assiéger Paris et tué en combat singulier par Guillaume d'Orange,

11. F. et L. Lazare, *Dictionnaire... des rues et monuments de Paris*, Paris, Au bureau de la *Revue municipale*, 1855, p. 336.

12. Émile de la Bédollière, *Le nouveau Paris. Histoire de ses 20 arrondissements*, Paris, Barba, s.d. [1860] p. 219 – Sur Vauvert et ses problèmes d'étymologie, voir Prosper Falgairolle, *Une ancienne locution proverbiale. Aller au diable de Vauvert. Faire le diable de Vauvert. C'est le diable de Vauvert*, Nîmes, Imprimerie générale, 1911, 15 p.

13. Quand Pierre Joigneaux en 1841 qualifie un certain tapage de bruit "comme n'en firent jamais les sorcières de Bicêtre et de Vauvert", il usait probablement d'une référence topographique encore comprise de tous (P. Joigneaux, *Les prisons de Paris, par un ancien détenu*, Paris, Chez l'auteur, 1841, p. 17). Mais toute mémoire du lieu est à l'évidence perdue dès lors qu'apparaissent des altérations, comme au 20e siècle chez la mère de François Cavanna – une Nivernaise habitant Nogent-sur-Marne – qui aimait à dire "au diable ouvert" (F. Cavanna, *Les Ritals*, Paris, Belfond, 1978, p. 105, 219).

14. Plus précisément entre 1832 et 1851, année du transfert des exécutions à la Grande Roquette. Lacenaire et son complice Avril y furent guillotins, ainsi que les régicides. L'idée de Louis Chevalier selon laquelle les autorités auraient voulu débarrasser Paris du spectacle des exécutions capitales et en reporter l'infamie sur une banlieue toute proche du faubourg Saint-Marceau, lui-même réputé haut lieu du crime et de l'insalubrité, n'explique pas le choix fait (Louis Chevalier, *Classes laborieuses et classes dangereuses à Paris pendant la première moitié du XIXe siècle*, Paris, Plon, 1958, p. 82-84). Pourquoi pas alors une barrière faisant directement face au " faubourg souffrant", la barrière d'Italie par exemple ? La commodité d'accès a dû jouer, mais peut-être aussi la réputation de Montrouge comme bouche de l'enfer. La guillotine barrière Saint-Jacques ou le cumul des châtements ?

nouveau David ? Une chanson de geste, paraît-il, décrirait cet exploit¹⁵. Il n'est bien sûr pas de notre compétence de démêler cet écheveau de faits et de contes, mais simplement de constater encore une fois l'existence en ces lieux d'une sorte de merveilleux urbain. Les environs de Paris, écrivait-on à l'époque, "sont pays peu légendaires"¹⁶, et Victor Hugo ajoutait qu'une "superstition populaire dans le voisinage de Paris est aussi rare qu'un aloès en Sibérie"¹⁷... Montrouge et Gentilly sont là pour démentir ces aphorismes. La ville a toujours eu ses récits et ses légendes, exactement comme la campagne, et si presque tout a sombré, c'est que personne n'a jamais pris la peine de recueillir ces richesses. Pourtant la mémoire s'en est longtemps continuée, et pas seulement chez les amateurs lettrés. Nous en voulons pour preuve, dans le coin qui nous occupe ici, le dernier avatar de l'Enfer. Après l'annexion, la barrière devint place, et en 1879 fut débaptisée pour prendre le nom du défenseur de Belfort, Denfert-Rochereau. Il en fut de même pour la partie subsistante de la rue d'Enfer¹⁸. Or, dans Denfert, il y a enfer, [153] et c'est bien toujours ce mot que le peuple entendait dans ce nom. Voici un relevé des graphies fautives remarquées sur des lettres adressées au directeur de l'hospice des Enfants assistés, établissement sis au 74 de la rue Denfert-Rochereau ; il s'agit, précisons-le, de missives écrites en 1892¹⁹ :

15. Voir E. Fournier, *Chroniques et légendes des rues de Paris*, Paris, Dentu, 1893, p. 374 et suiv. (1er éd. en 1860) ; BHVP : CP 3147, A. L'Esprit, "A travers le 14e arrondissement : la Tombe-Issoire et Montsouris", note du 5 janvier 1913 ; René-Léon Cottard, *Vie et histoire du 14e arrondissement*, Paris, Éditions Hervas, 1988, p. 14-15 ; etc... Pour Roblin (dans : *Quand Paris...*, *op. cit.*, p. 171-172), il convient simplement de voir là une forme du mot "tombisoir", un ressaut de terrain pouvant provoquer une culbute.

16. X. B. Saintine, *Le chemin des écoliers. Promenade de Paris à Marly-le-Roi en passant par les bords du Rhin*, Paris, Hachette, 1861, p. 18.

17. Victor Hugo, *Les Misérables*, rééd. Gallimard (Bibliothèque de la Pléiade), 1951 p. 377.

18. C'est-à-dire l'actuelle avenue Denfert-Rochereau, entre la place du même nom et l'avenue de l'Observatoire. L'ancien boulevard d'Enfer devint le boulevard Raspail, mais seulement en 1887 ; au 247, le passage qui mène du boulevard à la rue Campagne-Première s'appelle toujours passage d'Enfer.

19. D'après les renseignements fournis à L'Esprit par le directeur, son ami Valdruche (BHVP : CP 4155 (19), L'Esprit, "Notes d'un badaud", 4 mars 1912, fol. 4-8). Nous sommes cependant laissés dans l'ignorance du nombre de ces lettres, de leur fréquence dans la masse du courrier reçu par l'institution ainsi que de l'identité de leurs auteurs.

Graphies comportant le mot ou le sens "enfer"	Autres graphies
rue d'enfer rochefau rue d'enfer rue d'enfert rues des Enfers rue de l'enfer aux chevaux rue d'enferfoucault rue d'enfer rochouart rue des enfers trouvés rue l'an faire rue d'enfer de rochereau rue l'enfer Rochefort rue d'ans faire	rue des fers aux chevaux rue danfer rocheraud rue dans fer rochot rue Henri Rocherault rue defer rocho

L'Enfer avait donc la vie dure... Trente ans après l'annexion, la terrifiante image du quartier où avait existé la Fosse aux lions restait suffisamment vivace pour inspirer cette poésie des lieux. On peut ainsi juger de son emprise sur les esprits²⁰ à l'époque des faits que nous allons maintenant raconter.

Un champ d'asile

La Fosse aux lions devait rester pendant des décennies cette profonde excavation herbeuse qu'on a décrite, suffisamment à l'écart [154] pour qu'une centaine de grévistes en juin 1833, ouvriers filateurs de coton du faubourg Saint-Marceau, se risquent à y tenir une réunion²¹. Des militaires y seraient venus souvent pour vider leurs querelles²², mais les maîtres ne craignaient pas d'y conduire pour des jeux ou des exercices "les élèves des collèges et des pensionnats du quartier Saint-Jacques"²³, preuve que la Fosse, quelle qu'en ait été la réputation, n'était pas un lieu forcément suspect ou interlope, et encore moins un lieu interdit. Mais tout fut bouleversé lorsque l'administration des hospices, devenue l'Assistance publique, décida de faire combler l'ancienne carrière et remblayer la

²⁰. La place nous manque pour évoquer un autre aspect de la peur que pouvait susciter l'évocation ou l'approche de la Fosse aux lions : en effet d'autres lieux sinistres ou d'exécrable réputation portaient aussi ce nom à Paris... Par exemple une des cours de la prison de la Force, la cour Saint-Bernard, réputée, à raison ou à tort, rassembler les détenus les plus dangereux (voir P. Joigneaux] *Les prisons de Paris...*, op. cit. , 1841, p. 67, et surtout Eugène Sue, *Les mystères de Paris*, éd. Bouquins, 1989, p. 1011, texte paru en 1842-1843). Un hôtel garni particulièrement sordide de la rue Sainte-Marguerite, au faubourg Saint-Antoine, avait aussi reçu ce surnom (O. Du Mesnil, *L'habitation du pauvre*, Paris, Librairie J. B. Baillière, 1890, p. 142) ; quoique son origine remontait au 18^e siècle, nous ignorons si, à l'époque de notre Fosse à nous, la réputation de l'établissement avait dépassé le quartier où il était situé. Paris, ville fauve.

²¹. *Gazette des Tribunaux*, 20 juin 1833. L'article parle d'un "trou " appelé "la Fosse au lion", près de la barrière de la Santé, nom en effet de la barrière la plus proche en direction du faubourg Saint-Marcel.

²². Article du *Monde illustré*, de 1863, cité par Cottard, *Vie et histoire du 14^e arrondissement*, op. cit. , p. 28-29.

²³ Abbé Isidore Mullois, *La charité et la misère à Paris*, Paris-Lyon, Périsse et Pélagaud, 1854-1857, t. 3, p. 96 – Il est possible que le poème de Lebon, cité en ouverture, soit une allusion à cette Fosse aux lions des écoliers.

dépression de terrain, dans le but peut-être de l'aliéner ou d'y construire²⁴. En 1853, un bail de dix ans fut conclu avec un entrepreneur, et celui-ci, ayant mené à bien le travail au bout de deux années, imagina de sous-louer le terrain à qui voulait construire pour s'y loger, quitte bien sûr à déguerpir à la fin du bail principal. D'où le développement rapide d'une cité faite de cabanes de bois et de petites maisons en matériaux légers, vaguement alignées le long d'une "ruelle étroite" qui partait du début de la rue Dareau et suivait probablement dans toute sa longueur l'ancienne fosse encore imparfaitement nivelée²⁵. La cité garda le nom du lieu, mais, en cette fin des années 1850, ne devait pas passer inaperçue.

Qu'était-ce donc que cette cité et qui l'habitait ? Nous avons la chance d'en posséder une description morphologique, non point complète mais mieux que sommaire, en tout cas digne de foi, réalisée dans les premiers jours de 1861 par un délégué de la Commission d'hygiène du 14^e arrondissement²⁶. Le rapport fait état de trente-cinq constructions [155] , à rez-de-chaussée ou à un seul étage. Les maisons étaient le plus souvent faites de planches mal jointes ou de morceaux de plâtre péniblement raboutés, une toile ou du papier goudronné faisant office de toit, avec pour le fixer de grosses pierres posées aux quatre coins. Le zinc cependant n'était pas inconnu. Ces matériaux provenaient, plus que probablement, de récupérations faites dans Paris, sur les chantiers de démolition alors en plein développement, ou peut-être sur place, dans les remblais mêmes de la Fosse : "Il y a des maisons qui ont des fenêtres qui furent jadis des fenêtres d'hôtel, des fenêtres d'églises", écrit un autre de nos informateurs²⁷. Sans fondations maçonnées et dépourvues de seuil, ces constructions précaires étaient au plus haut point humides : "L'eau rentre dans les chambres et ne disparaît que quand son imbibation a eu lieu", écrit la Commission. Pas de cheminée, ce luxe des pauvres. Point de lieux non plus, trois ou quatre habitations seulement "ont des trous en terre", sinon on faisait où l'on voulait. Quant à la superficie des masures, le document cite pour les cabanes les plus simples, celles occupées par une seule famille, des chiffres de 12 m², parfois moins – le "record" était de 8 m² occupés par 8 personnes au 1 de la cité, une cabane haute d'à peine 1 mètre 80... –, rarement plus. Les logements en étage, desservis parfois par une simple échelle, tournaient autour de ces surfaces, avec le plus souvent 2 mètres sous plafond. Quelques maisons étaient mieux, méritant presque ce nom, comme le 42 – probablement un garni – dont les logements, concède la Commission, étaient "assez bien".

²⁴. Le recours aux archives de l'Assistance publique serait indispensable pour mieux comprendre la formation de ce quartier. L'asile Sainte-Anne, la future clinique des aliénés, fut construit tout près, en 1867 ; la Fosse aux lions semble avoir été une dépendance de la ferme Saint-Anne utilisée depuis 1833 par les Hospices pour la mise au travail des aliénés de Bicêtre. Voir Brigitte Desmarests, *De la ferme Sainte-Anne à l'hôpital*, Mémoire de maîtrise, Université de Paris X -Nanterre, 1981, 148 p.

²⁵. D'après, BHVP : CP 3146, A. L'Esprit, "La fosse aux lions", note du 8 décembre 1912 ; René Suttel, *Catacombes et carrières de Paris*, Paris, SEDHACS, 1986, p. 111-113 ; Belot, "Un des nouveaux quartiers du nouveau Paris", in *Choix des bonnes lectures, recueil publié par les éditeurs de la Semaine religieuse*, 2^e article, n° 65, p. 387-388. Nous aurons souvent à citer la série de quatre articles signés Belot.

²⁶. Archives de Paris (APa), V^{bis} 14 I⁵ 1, séance de la Commission d'hygiène du 19 janv. 1861, rapport signé Delannoy-Jacques.

²⁷. Abbé Mullois, *La charité et la misère à Paris, op. cit.*, t. 3, 1857, p. 100-101.

Il ne faut pas croire en effet que cette cité abritait seulement de pauvres hères ayant loué là une parcelle de terrain pour se construire une cabane au récupérez-moi ça. C'était le cas le plus courant, il est vrai : sur les 30 constructions dont le statut nous est précisé, 17 étaient effectivement occupées par leur propriétaire – et bien par eux seuls, à deux exceptions près –, des propriétaires qui pour le sol restaient de simples locataires, versant à ce titre une redevance annuelle au titulaire du bail consenti par l'Assistance. Mais dans les autres cas nous avons bien à faire à des maisons louées par des propriétaires-constructeurs non résidents, possesseurs soit de simples cabanes soit déjà de maisons – ou disons mieux de baraques – de rapport, comprenant entre quatre et seize logements. On rencontrait même un principal locataire, comme dans les maisons contemporaines de bon rendement ; il était d'ailleurs en procès avec le propriétaire de la construction pour une affaire de trou dans le toit... La Fosse aux lions, comme toutes les cités précaires, reproduisait la condition du locataire pauvre dans les maisons ordinaires, et sans doute en plus âpre [156] avec ces dépendances en chaîne et des rapports humains à nu, sans aucune protection du faible : ici, en cas de non-paiement, les locataires sont "impitoyablement chassés"²⁸. Mais l'installation relativement aisée en ces lieux, pour qui acceptait de vivre de façon aussi sommaire, et surtout les bas loyers réclamés dans les baraques de rapport – de 2 à 2,5 F. par semaine, soit une centaine de francs par an : où trouver plus bas, désormais, à Paris ? – faisait de cette cité un refuge pour les victimes des grands travaux.

Des opérations de grande ampleur comme le percement du boulevard Saint-Michel – la rue d'Enfer disparaît alors en bonne partie – ou le début d'encerclement de la montagne Sainte-Geneviève par les actuelles rues Gay-Lussac et Claude Bernard, battaient alors leur plein. La population ainsi dérangée était bien forcée de déguerpir. Dès lors, comment ne pas penser que le peuplement de la Fosse aux lions eut bien ce début d'exode pour cause essentielle ? Un auteur sagace observait que la rue de la Santé mettait les habitants de la cité en relation directe avec la rue des Lyonnais, la rue Mouffetard, ou encore la rue de l'Ourcine, "bref tout ce qui reste encore de l'ancien Paris pauvre que beaucoup ont habité, où ils ont encore des parents, des amis, de l'ouvrage"²⁹ : la Fosse était en quelque sorte sur le chemin de l'exil. Au débouché immédiat des faubourgs et des vieux quartiers en profond remodelage, des cités presque en tous points semblables à la Fosse avaient déjà vu le jour ou bien allaient sortir de terre dans les années suivantes, rive gauche mais aussi rive droite, et pas seulement à l'est³⁰. Ces "bivouacs civils"

²⁸. Belot, "Un des nouveaux quartiers du nouveau Paris", in *Choix des bonnes lectures...*, *op. cit.*, 3e article, n° 66, 1861, p. 418.

²⁹. Belot, "Un des nouveaux quartiers du nouveau Paris", in *Choix des bonnes lectures...*, *op. cit.* 2e art., n° 65, 1861, p. 390. L'auteur poursuivait : "Que de familles malheureuses repoussées d'asile en asile sont venues chercher là comme un dernier abri, loin d'une société qui chasse de son sein ceux qui ne peuvent pas payer le droit d'y vivre, qu'elle vend si cher."

³⁰. Signalons, pas loin de la Fosse aux lions, barrière du Montparnasse, une cité tout à fait comparable, rue Delambre, établie aussi sur un terrain hospitalier. Rive gauche, la plus connue de ces cités reste la cité Doré, à la barrière d'Ivry, lotie à partir de 1848. Rive droite, dans les quartiers du Roule et des Champs-Élysées, plusieurs cités précaires s'établirent dans les années 1850 et 1860 ; certaines perdureront jusqu'à ce que la belle construction les chasse dans les années 1880.

comme on appela ces cités³¹ représentaient alors dans la périphérie l'habitat le plus sordide et le plus dégradé : il ne faudrait pas le prendre pour la règle, sans doute, mais il n'était pas non plus une exception... Les études publiées depuis quinze ans sur la ville haussmannienne ont eu tendance, parfois, à oublier l'aspect social des grands travaux, ou pour le moins à les minimiser, les renvoyant en quelque sorte aux vieilles lunes [157] des époques marxisantes³², mais les faits sont têtus. Et ce rejet ne touchait pas seulement, à l'époque, les plus pauvres, la foule de ceux qui vivaient d'activités marginales, comme les chiffonniers. La Fosse aux lions par exemple avait son contingent de biffins³³, mais vivaient avec eux des ouvriers maçons, des couturières travaillant pour des magasins de nouveautés, des menuisiers...³⁴ Un document légèrement postérieur affirme qu'on rencontrait surtout à la Fosse "des chiffonniers et des corroyeurs"³⁵ : mais qu'entendre par corroyeurs ? Des récupérateurs de vieux cuirs ou d'authentiques ouvriers de la Bièvre proche ?

Concédonns que la population réfugiée à la Fosse n'était pas très considérable – 300 personnes peut-être³⁶ – et le spectacle qu'elle pouvait offrir, en ces temps de rénovation brutale, était somme toute banal, mais sa localisation très spéciale en faisait un cas particulier. Chez ses visiteurs, la peur sociale engendrée par le spectacle désolant de ses habitants allait inmanquablement se mêler à la peur attachée au lieu et au quartier.

La visite aux barbares

En mai 1860, un bulletin catholique³⁷ publie la lettre d'un prêtre qui avait voulu voir de ses yeux les "misères étranges" dont on parlait à propos de la Fosse aux lions. Il n'était pas parti seul, mais en compagnie de deux autres ecclésiastiques, "car il n'est pas prudent de s'aventurer seul dans de pareilles expéditions"...

³¹. APa, VD⁶79, Commission d'hygiène du 1er arrondissement, rapport d'une sous-commission sur "la situation pénible de la classe ouvrière", 13 sept. 1858.

³². Loin de nous l'idée que l'haussmannisation se résume à cet aspect ! Mais ce congédiement des pauvres est bien, que ce soit dans les faits ou dans les têtes des responsables publics et privés, une des pièces essentielles de l'urbanisme impérial.

³³. N'oublions pas cependant que les boues de la capitale faisaient vivre plus d'occasionnels que de professionnels ; voir notre article, "Classe malpropre, classe dangereuse ? Quelques remarques à propos des chiffonniers parisiens au XIXe siècle et de leurs cités", in *Recherches*, n° 29, déc. 1977, p. 83-85.

³⁴. Belot, "Un des nouveaux quartiers du nouveau Paris", *Choix des bonnes lectures...*, *op. cit.*, 1er article, n° 64, 1861, p. 356.

³⁵. A. SVdeP, Conférence Notre-Dame-des-écoles, "Rapport présenté à l'Assemblée générale du 22 février 1876", fol. 2.

³⁶. Pour Belot, il y avait à la Fosse 50 propriétaires ayant chacun pour locataires cinq ou six familles, ce qui suppose quelques centaines de personnes... Le rapport de la Commission parle, on vient de le voir, de 35 propriétaires seulement, qui n'avaient pas tous des locataires, loin de là, mais il ne permet pas d'établir un chiffre précis, hormis celui du nombre total de logements : 95. Le garni, comme il se doit, n'abritait que des "personnes seules", mais certaines cabanes débordaient d'enfants.... Le chiffre de 300 personnes nous apparaît le plus plausible.

³⁷. Il s'agit du *Bulletin de l'Association catholique de Saint-François de Sales*, mai 1860, p. 103-109.

L'arrivée des trois soutanes fit sensation : "Bientôt une foule compacte [158] et nombreuse nous cerne de toute part et nous laisse nos coudées fort peu franches." Nos explorateurs découvrent alors des figures atroces – ah ! le visage de cette femme rongée par un cancer ! –, des cabanes incroyables de petitesse et de crasse où vivent sans distinction plusieurs familles, "si famille il y a parmi ces malheureux", et enfin toute une marmaille à qui jamais nul parent n'a parlé du Bon Dieu. La compagnie décida bien vite de lever le camp,

"car il y a une fin à tout, surtout à une station au milieu de la *fosse aux lions*. Le nombre de ceux qui nous entouraient augmentait progressivement. On faisait bon accueil à nos dragées, mais nos poches se vidaient. D'autre part, la foule, je ne sais pourquoi, devenait tumultueuse. Des blasphèmes épouvantables sortaient de la bouche, non pas des hommes, mais de plusieurs femmes que nous avions devant nous, et qui nous faisaient l'effet de fameuses mégères. Enfin, leur attitude devenait presque menaçante. Une bonne vieille, prenant l'un de nous par le bras, lui avait dit : 'Monsieur, je vous le dis, en bonne amitié, si vous ne voulez pas être pendus au bout d'un quart d'heure, il est temps que vous filiez...' C'en était assez, ce me semble, pour nous faire accepter nos passeports et pour nous déterminer à couper au plus court. Nous avions d'ailleurs plus d'une raison pour ne pas chercher à pénétrer plus avant. La foule nous barrait le passage ; puis des femmes, qui s'étaient cachées d'abord, venaient se joindre aux autres, dans un état si immodeste que nous ne savions plus où arrêter nos regards. Il fallait donc opérer tout de suite notre retraite. Nous jetâmes en même temps tout ce qui nous restait de dragées. Une trouée s'ouvrit au milieu de la foule, et aussitôt nous nous y précipitâmes pour gagner le large, sans craindre cette fois d'enfoncer nos pieds dans la boue de la grand'rue de la Fosse aux lions."

Voilà toute l'affaire : il n'y eut ni violences ni pendaison, les hommes en noir s'en tirèrent avec une peur bleue. Mais l'article fut remarqué, et une longue étude, publiée sur quatre numéros d'un autre organe religieux, bien diffusé dans le monde catholique parisien³⁸, s'employa bien vite à dissiper la mauvaise impression de ce récit, peu propre, estime son rédacteur, à "réhabiliter le mauvais nom du lieu". Ce texte remarquable, signé Belot, contient d'abord une belle leçon sur la relativité des témoignages et des jugements. Non, les gens qui vivent là "sont bien moins terribles qu'on ne pense", [159] et ce qui peut apparaître barbare ou peu ragoûtant n'est pas forcément hostile³⁹ :

"Celui qui, sortant d'un monde aux habitudes policées, s'avance pour la première fois dans ce défilé qui ne mène à rien, pour peu qu'il tombe là à certains moments, n'a pas lieu d'être bien rassuré, à l'aspect de ces ombres déguenillées qui se balancent et chancellent au travers de la rue, au bruit de ces voix rauques et de ces cris discordants qui ne semblent pas sortir de gosiers humains : et si, à chaque pas qu'il fait, de nouvelles figures surgissent devant chaque porte,

³⁸. Ce périodique, le *Choix des bonnes lectures*, recueil publié par les éditeurs de la *Semaine religieuse*, dans lequel parut, entre les numéros 64 et 67, le long article de Belot intitulé : "Un des nouveaux quartiers du nouveau Paris", datait de 1860 et offrait aux lecteurs de la *Semaine Religieuse*, le journal officiel du culte catholique à Paris, un supplément à la fois récréatif et édifiant, visant notamment à lutter contre l'influence de "certaines publications à bon marché" très diffusées dans le peuple.

³⁹. Belot, "Un des nouveaux quartiers du nouveau Paris", in *Choix des bonnes lectures...*, *op. cit.*, 3e article, n° 66, 1861, p. 420-422.

étonnées de voir parmi eux un étranger, et curieux de voir un curieux qui est pour elles, tout aussi bien que pour lui, comme une bête curieuse ; si, bientôt, des groupes se forment et des chuchotements s'établissent, il ne faudra pas bien longtemps pour que le nouveau venu s'imagine lire la menace dans des yeux qui n'ont que de la surprise, peut-être un peu d'hébétement. Son attitude défiante engendre la défiance, et bientôt il croira devoir songer à la retraite."

Donc, faisons l'effort de ne pas regarder l'autre avec le prisme déformant de nos propres peurs et surtout ne nous fions pas aux apparences. Les habitants de la cité qui "se présentent sous l'aspect le plus déplorable" ne préjugent en rien de ceux qu'on ne voit pas, tout simplement parce que ceux-là "sont à leur travail". On ne peut que souligner l'excellence de ces remarques critiques – dis-moi qui te fait peur, je te dirai qui tu es –, mais c'est d'une autre peur, plus subtile que la peur d'une horde d'assassins campant dans Paris, dont l'auteur nous fait part, confirmant au passage que les prêtres trop impressionnables dont il critiquait le témoignage n'étaient pas les premiers à qui la Fosse aux lions nouvelle manière donnait la chair de poule.

Une peur chasse l'autre

Il est évident que notre auteur, Belot, connaissait *de visu* la Fosse aux lions, et qu'il y faisait de fréquentes visites. Des *visites* en effet : l'homme était très probablement – mais la chose n'est pas absolument certaine⁴⁰ [160] – un visiteur des pauvres, membre de la principale société charitable de l'époque, la Société de Saint-Vincent-de-Paul⁴¹. Appartenant lui-même, si c'est bien lui, à une conférence du centre de Paris, la conférence Saint-Jacques – on sait que les sociétaires étaient organisés en groupes locaux, les conférences, qui visitaient les pauvres des alentours –, il avait lancé, en 1859, un vibrant appel aux conférences voisines pour que les plus dévoués aux pauvres franchissent le boulevard extérieur : vous y trouverez, disait-il, "un amas de misères inconnues jusqu'ici" et notamment un lieu nommé la Fosse aux lions qui "renferme tout ce qu'il est possible d'imaginer de dégradation et d'abaissement", mais vivent là des pauvres "qu'il faut secourir et évangéliser", et cela "malgré la répugnance qu'ils inspirent"⁴². Une conférence, spécialement formée pour visiter la Fosse aux lions, vit en effet le jour...⁴³ La Société, jusqu'à ce que le pouvoir impérial décide de prendre des mesures contre

⁴⁰. L'homme dont il va être parlé, du nom d'Étienne, est donné pour l'auteur des articles de la *Semaine religieuse* dans un document émanant de la Société (A. SVdeP, Conférence Saint-Marcel de Maison Blanche, "Procès-verbal de l'assemblée générale du 1er juin 1863"). Il se trouve d'autre part qu'à l'époque le supérieur-général des Lazaristes – c'est-à-dire la congrégation de la Mission, fondée par Vincent-de-Paul – était l'abbé Étienne, par ailleurs directeur de l'Œuvre de Sainte-Geneviève, fondée pour l'évangélisation de la banlieue de Paris (d'après Mullois, *La charité et la misère à Paris*, t. 1, 1854, p. 261)... Peut-il s'agir de lui ? ou plutôt d'un parent puisque la Société de Saint-Vincent-de-Paul était une société de laïcs ?

⁴¹. Sur la Société de Saint-Vincent-de-Paul, voir Albert Foucault, *La société de Saint-Vincent-de-Paul. Histoire de 100 ans*, 1933, 416 p. ; Jean-Baptiste Duroselle, *Les débuts du catholicisme social en France*, Paris, PUF, 1951, p. 154 et suiv. ; A. Faure, "L'intelligence des pauvres", in *Démocratie et pauvreté*, art. cit.

⁴². A. SVdeP, Conférence Saint-Marcel de Maison Blanche, "Procès-verbal de l'assemblée générale du 1er juin 1863".

⁴³. Précisément, la conférence Saint-Marcel de Maison Blanche.

elle, avait le vent en poupe en ces années⁴⁴, On le voit bien ici puisqu'une autre conférence, fondée en 1856 au Quartier latin dans le but de visiter "les pauvres des environs du Panthéon et du quartier Mouffetard" décida "hardiment" de se porter vers ces "contrées lointaines"⁴⁵, et fut même un temps concurrente de la précédente pour les visites à la Fosse aux lions...⁴⁶ La malheureuse expédition des trois prêtres qu'on a vue plus haut s'explique par cette sorte de compétition charitable dont la Fosse était en quelque sorte l'objet⁴⁷. Belot [161] précise enfin que "le nom retentissant de la Fosse aux lions" attira aussi l'attention du bureau de bienfaisance de l'arrondissement ainsi que des Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, sans oublier cette visite de la Commission d'hygiène, rien moins que charitable, celle-là, puisque concluant à la disparition nécessaire⁴⁸ de la cité.

Si tant de gens visitaient la Fosse, c'est que, bien sûr, ils ne risquaient pas grand chose. Belot dit bien que ceux qui prenaient leur courage à deux mains pour aller là-bas y éprouvaient toujours "moins de crainte que de pitié". Mais la peur était quand même là... Lorsque fut lancé l'appel à se rendre en ces lieux, il se manifesta, dit-il, "d'incroyables défiances". Il rapporte même qu'à une réunion – ce devait être une allusion à son appel –, quelqu'un s'exclama : "Si l'on y rentre, on n'en sortira pas !" ⁴⁹ La panique des prêtres vient aussi du fait, suggère-t-il, qu'ils auront trop bien écouté "quelques contes de Barbe-Bleue recueillis dans le voisinage", le "nom terrible de la localité" ayant fait le reste. Le quartier, concède-t-il enfin, n'a rien de rassurant, il est triste et lugubre, le passant se cogne sans cesse à des hauts murs derrière lesquels on ne sait ce qui se passe⁵⁰ :

"Tout ce qu'on voit, tout ce qu'on entend et tout ce que l'on respire aiderait l'imagination la plus paresseuse à se croire aux pays des fantômes, et comme en un de ces déserts sauvages où les anciens avaient placé l'entrée de leurs enfers."

⁴⁴. L'empire avait en effet toujours tenu la Société de Saint-Vincent-de-Paul pour une organisation légitimiste ; sur ces épisodes, voir J.-B. Duroselle, *Les débuts du catholicisme social en France, op. cit.*, p. 549-552.

⁴⁵. A. SVdeP, Conférence Saint-Marcel de Maison Blanche, note manuscrite s.d. intitulée "Conférence de la Maison Blanche."

⁴⁶. Il s'agit de la conférence Notre-Dame-des-Écoles, dont le premier président fut un de rares catholiques démocrates actifs à cette époque, François Beslay, fils du Charles Beslay futur membre de la Commune – Les deux conférences devaient conclure une sorte de partage territorial en 1863, la Bièvre servant désormais de frontière. Voir A. SVdeP, Conférence Notre-Dame-des-Écoles à Paris, *Rapport lu à l'assemblée générale du 26 février 1889 à Saint-Germain l'Auxerrois*, 1889, p. 3-6.

⁴⁷. Ces prêtres appartenaient en effet à l'Association catholique de Saint-François de Sales, fondée en 1857 pour "préserver la foi des pauvres", c'est-à-dire lutter contre l'influence protestante dans les milieux populaires parisiens. Voir ses publications, au ton très virulent (*Association catholique de Saint-François de Sales*, [1er Notice], Imprimerie W. Remquet, 1857, 4 p. ; *Règlement*, 4 p. – BNF : D 24091). Notons que l'abbé Étienne faisait partie du conseil central de cette association.

⁴⁸. Ce qui eut lieu effectivement en 1863 puisque l'Assistance publique ne renouvela pas le bail de son locataire. Un tronçon de la cité devait néanmoins subsister quelques décennies, au 18 de la rue Cabanis, sous le nom de cité Cabanis. Voir *in fine* la figure 2.

⁴⁹. Belot, *Un des nouveaux quartiers du nouveau Paris, Choix des bonnes lectures...*, *op. cit.*, n° 66, 1861, p. 387-388.

⁵⁰. *Ibidem*.

Les vieilles peurs liées au lieu étaient toujours aussi vivaces, et pour la plupart de ces hommes, venant d'un Paris tout autrement construit et habité, aller à la Fosse aux lions c'était ressentir, au moins la première fois, les affres d'une expédition lointaine, au diable... Mais toutes ces histoires une fois digérées et la preuve étant faite que la Fosse n'était point un repaire de monstres à face humaine prêts à vous occire, s'installait chez eux une autre peur, celle née du spectacle des misères qu'ils voyaient là et surtout de la barbarie supposée de tous ces miséreux. Une peur plus raisonnée que celle des contes.

Ce qui faisait d'abord la désolation de ces hommes, c'était qu'un nouveau Paris était en train de naître aux portes de l'ancien et, pour eux, ce Paris-là, en son entier, ressemblait à l'immonde cité du boulevard Saint-Jacques. On ne construit plus que des "palais" dans les quartiers du centre [162], estime Belot, et, à présent, tout autour, s'étale "une ville de huttes à l'aspect sauvage" qui étrangle la vieille ville "comme un collier de misère dont on ne peut plus se débarrasser." Un prêtre très répandu dans les milieux charitables de la capitale avait parlé, en 1854⁵¹, d'une "plaie hideuse [...] attachée aux flancs de la brillante cité, qui l'enveloppe et qui l'enserme, plaie qui devient plus hideuse, plus sanguinolente depuis que les démolitions y ont rejeté tant d'existences misérables et déclassées". La lettre du prêtre qu'on a citée plus haut était assortie d'un commentaire finalement en accord avec ces idées : les êtres vivant dans cet horrible lieu qu'est la Fosse aux lions ne sont que l'avant-garde de tous ceux que "le vice bien souvent et la nature même de leur profession rejettent comme une écume impure hors des quartiers même les plus pauvres de la ville"⁵². Naturellement, dire que toute la misère avait été chassée de l'ancien Paris et que tout dans le nouveau ressemblait à la Fosse aux lions constitue une violente caricature de la réalité. Sous la Seconde République – ce qui n'était quand même pas si vieux... – le brillant fondateur de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, Frédéric Ozanam, dans ses appels aux consciences pour lutter contre la misère populaire, s'était borné à décrire les taudis de la montagne Sainte-Geneviève ou du quartier Saint-Jacques, des misères centrales, si l'on peut dire⁵³. Pourquoi un glissement aussi net, alors que la réalité était bien plus nuancée ?

Des considérations cachées de stratégie charitable existent sans doute⁵⁴, mais chez les hommes d'œuvres de cette génération, qui étaient aussi des hommes d'ordre, existait une vraie hantise de ces misères périphériques. Belot, encore une fois, va nous l'expliquer. Les grands travaux, écrit-il, n'ont fait qu'aggraver "les misères" en les déplaçant parce qu'elles se sont retrouvées "éloignées de la vie commune [...] parquées à part du reste de la société". La fameuse parole : "Il y aura

51. L'abbé Mullois (dans *La charité et la misère à Paris*, t. 1, 1854, p. 262), précisément dans le passage consacré à l'Œuvre de Sainte-Geneviève.

52. *Bulletin de l'Association catholique de Saint-François de Sales*, mai 1860, p. 109.

53. Frédéric Ozanam, Extraits de l'*Ère nouvelle* : Aux gens de bien, dans *Œuvres complètes, Mélanges I*, t. 7, Paris, Lecoffre, 1859, p. 233-236. L'article date de septembre 1848.

54. Nous visons ici la nette attirance des milieux charitables de l'époque pour les chiffonniers et les membres des "petits métiers", sorte de pauvres "fondamentaux" à leurs yeux qui, de plus, étaient de plus facile contact que les ouvriers en général ; voir notre article : "L'intelligence des pauvres", dans *Démocratie et pauvreté*, art. cit.

toujours des pauvres parmi vous", est en passe de devenir caduque⁵⁵, puisque de plus en plus les pauvres ne sont plus *parmi* vous, mais *loin* de vous, loin [163] de votre influence, loin des bons exemples, qu'ils ne trouvent plus "comme autrefois, dans le voisinage d'une aisance au moins relative, leur compensation naturelle". Le commentateur de la lettre du prêtre écrivait que Paris ressemblera bientôt à Londres où les pauvres constituent "une classe d'hommes complètement séparée des autres classes par l'habitation et par les habitudes, comme par ses mœurs et par l'absence totale de notions et de pratiques religieuses". Une pauvreté qui s'étale sans correctif est comme une plante qui pousse sans tuteur, un animal sans maître. Cette déploration militante de la séparation des classes est sans doute l'expression par excellence de la droite politique la plus conservatrice – que l'on songe aux écrits contemporains d'un Louis Veuillot ou d'un Louis Lazare –, mais, dans son principe, n'éveillait-elle pas aussi un puissant écho dans les milieux bourgeois de tous bords ? N'est-ce pas à cette époque que l'on se met à chanter les louanges de la maison parisienne d'autrefois, avec les pauvres en haut et les riches en bas, les uns et les autres se croisant, se parlant dans l'escalier ou chez le portier⁵⁶ : ce mythe – car c'en est un – doit bien exprimer une hantise. Pourquoi aussi un si long refus à Paris du logement social, c'est-à-dire de maisons spécialement construites pour les ouvriers⁵⁷ ? Longtemps on pensa que mieux valait donner au pauvre un secours de loyer que financer des logements où il sera chez lui.

Bref, il y a péril en la société parce que la ville éclate. Mais un péril de quelle nature, précisément ? Pour Belot, on l'a vu, la Fosse aux lions n'avait rien d'un repaire de brigands, ses habitants étaient des laissés-pour-compte qui ne protestaient pas contre leur sort, au fond plus honteux que révoltés. Ils avaient beau vivre dans l'abjection matérielle, ils possédaient d'indéniables qualités, l'entraide par exemple. Entre gens de la Fosse aux lions, "l'on aime à se rendre service", dit-il, et de citer l'exemple de chiffonniers aidant les gamins d'une voisine, une femme sans ressources, "à glaner leur petite part". C'était là l'état d'esprit, n'en doutons pas, de tous les visiteurs de Saint-Vincent-de-Paul qui fréquentaient le lieu : l'habitude de la visite, conçue par le visiteur comme un véritable échange entre lui et le visité, leur communiquait une compréhension, "une intelligence des pauvres"⁵⁸, qui les immunisait contre une vision révoltée, négative en tout point, des gens du peuple, y compris ceux qui vivaient dans de pareilles conditions.[164] D'autres, en revanche, n'y allaient pas par quatre chemins. On peut lire dans un rapport, daté de 1856, émanant d'une commission d'hygiène parisienne qui avait dans son ressort plusieurs cités du même type que la Fosse aux lions⁵⁹ :

⁵⁵. On reconnaît bien sûr ici la parole du Christ dans l'épisode de l'onction à Béthanie, par exemple chez Jean (Jean 12-8) : "Les pauvres, vous les aurez toujours avec vous, mais moi vous ne m'aurez pas toujours"(*La Bible de Jérusalem*, Cerf, éd. 1973).

⁵⁶. Voir notre remarque à ce propos dans "Urbanisation et exclusions dans le passé parisien (1850-1950)", *Vingtième siècle*, juillet-septembre 1995, p. 64-65. Mais le sujet reste à traiter.

⁵⁷. Sur ce débat, voir, par exemple, Marie-Jeanne Dumont, *Le logement social à Paris (1850-1930). Les habitations à bon marché*, Bruxelles, Margada, 1991.

⁵⁸. Parvenir à l' "intelligence des pauvres" était en effet une vertu essentielle recommandée à tous les visiteurs.

⁵⁹. APa, VD⁶ 79, Commission d'hygiène du 1er arrondissement, rapport cité du 13 sept. 1856. Les mots soulignés le sont dans le texte.

"Des propriétaires de vastes terrains [...] y ont amené la création de prétendues cités qui ne sont que des agglomérations de constructions informes, blessant toutes les conditions les plus primitives d'hygiène et de salubrité, et établissant dans certaines points de la ville de réels foyers d'infection, d'immoralité et d'éléments d'insurrection puisque l'œil de la police ne peut que difficilement pénétrer dans ces cités, on serait presque autorisé à dire dans ces repaires."

Les prêtres qui eurent si peur lors de leur expédition boulevard Saint-Jacques avaient été conditionnés, avant même d'y mettre le pied, par la réputation infernale du quartier – n'y revenons pas –, mais leur impression de se retrouver en face de criminels était aussi ce que pouvait éprouver un quelconque bourgeois au récit ou à la vue de telles misères. Des apparences trompeuses, agissant sur des esprits inquiets, déjà sur le qui-vive, avaient provoqué la manifestation en eux d'une peur latente et universelle chez ceux qui sortent "d'un monde aux habitudes policées", celle du miséreux devenant assassin dans les vapeurs du vin ou les fumées de l'utopie, la peur du peuple-Monstre dont l'horrible figure allait mener la danse sur le foirail d'Hauteffaye, en août 1870⁶⁰, et surtout dans les rues de Paris, quelques mois plus tard, au moment du cauchemar de la Commune. Et quel aliment supplémentaire pour cette hantise dans le fait que la misère avait désormais ses quartiers à elle, où elle était seule !

Mais les doux à la Belot et le camp des inquiets s'accordaient en fait pour penser que le peuple misérable qu'ils avaient sous les yeux constituait une humanité en perdition, une sorte de friche morale au sein de la société. Dans ces milieux, pensent-ils, on ne distingue plus le tien du mien, la famille n'est plus qu'une apparence, "la débauche", "l'ivrognerie", "l'oubli absolu de la dignité humaine" règnent dans ces "tanières", le mot s'impose. Le moyen d'avoir l'âme propre quand chacun satisfait aux "habitudes immondes" du corps au vu de tous ? "La parole ne peut égaler ces choses"⁶¹. Pour la Commission d'hygiène qui visita la cité, la morale était en ce cloaque aussi fragile que les murs et "les jeunes enfants des deux sexes qui sont toujours témoins et acteurs [165] de pareilles choses ne peuvent, avec l'état inculte dans lesquels on les laisse vivre, que devenir la honte de la société"⁶². Belot traitant de la nature de l'âme de ces malheureux tenait à apporter encore une fois des nuances : "La débauche et la vie grossière" se rencontrent à la Fosse, certes, mais "on est loin et très loin de s'en faire honneur" ; il allait jusqu'à écrire que "chacun [les] repousse comme une honte dont il ne se croit pas solidaire". Mais on sent que l'homme d'œuvres cherche ici à ne pas décourager le zèle des visiteurs émus par les misères excentriques et tenté d'aller les secourir : en ce bas lieu, les âmes ne sont pas toutes corrompues, on peut donc les sauver en apportant à ces gens ce qui leur fait cruellement défaut, en comblant le manque qui explique leur détresse morale, la religion. Tous étaient intarissables sur l'ignorance religieuse de ces drôles de paroissiens :

"Un seul exemple en donnera une idée. Un confrère de Notre-Dame des Écoles avait, un jour, décidé une assez brave femme à envoyer sa fille, âgée de

⁶⁰. Alain Corbin, *Le village des cannibales*, Paris, Aubier, 1990, p. 121-139.

⁶¹. A. SVdeP, Conférence Saint-Marcel de Maison-Blanche, "Exercice 1862" ; Conférence Notre-Dame-des-écoles, "Rapport présenté à l'Assemblée générale du 22 février 1876".

⁶². APa, V^{bis} 14 F⁵ 1, séance citée de la Commission d'hygiène du 14^e arrondissement (19 janv. 186.

sept ans, à l'école des Sœurs de la rue Vandrezanne, et demande des nouvelles de l'enfant : "Ah ! Monsieur, lui répond la mère, les Sœurs sont tout à fait contentes d'elle. Elle l'ont encore communie après déjeuner !" Elle voulait dire que sa fille était allée à la messe le matin et au salut l'après-midi !"

Belot rapporte avec attendrissement que les petits enfants de la cité appelaient "des Bon Dieu" les images de piété qu'on leur distribuait avec les friandises⁶³. Le catéchisme, en ces quartiers de mission, devait composer avec l'âme naïve des naturels. En effet, quel autre vision du peuple transparaît ici sinon celle de barbares, c'est-à-dire d'êtres oubliés de la civilisation et de la culture ou bien d'êtres à ce point perdus de misère – certains ajoutaient de vices et de crimes – qu'ils ont oublié eux-mêmes les valeurs qui font la civilisation et la culture. La peur des peurs est là : que ce peuple fasse un jour sécession ou bien qu'il ne s'intègre jamais, soit par refus de ces valeurs soit par incapacité à les comprendre et à les faire siennes. Aujourd'hui, n'est-ce pas des peurs comparables qui traînent à propos des banlieues populaires, nos Fosses aux lions ? [166]

Mais qui a le plus peur de l'autre ?

Des peurs fondées pour l'essentiel sur la mésintelligence de l'autre. Les représentations fausses ou faussées courant sur ses réactions, ses valeurs et ses conduites, amènent à croire en la réalité d'une considérable distance avec celui, hors des frontières ou dans le bas de la société, dont *l'apparence* est effectivement si lointaine. L'intelligence des pauvres dont faisaient preuve les missionnaires indulgents de la Société de Saint-Vincent-de-Paul avait ses limites ; ils étaient par exemple incapables de comprendre les manifestations d'une certaine auto-dérision fréquente à la Fosse aux lions, consistant à mettre sur l'avis de location d'une cabane vacante : "Rez-de-chaussée avec jardin", ou même carrément à accrocher sur sa porte une plaque improvisée où on pouvait lire "Hôtel du Louvre" ou "Rue de la Paix"⁶⁴... Ces plaisanteries signifiaient bien que ceux qui vivaient là avaient une pleine conscience de l'insalubrité et de l'extrême inconfort de la cité où ils s'étaient réfugiés. C'était peut-être aussi une façon de se moquer discrètement des beaux messieurs venus patauger dans la boue de la cité.

Mais revenons à la scène de l'encerclement des prêtres. Pourquoi cette agressivité, qui heureusement tourna court ? Méfiance envers l'intrusion d'étrangers ? Réaction exacerbée de dignité ? Nous ne sommes pas des bêtes sauvages ! Déjà Ozanam, en 1848, avait dit que dans les rues étroites de la montagne Sainte-Genève "un homme en frac ne passe pas sans faire événement et sans attirer sur les portes des groupes d'enfants nus et de femmes en haillon"⁶⁵. Mais dans cet épisode, c'est autre chose qui se trouve en cause. Ces intrus étaient

⁶³. La citation précédente est extraite de A. SVdeP. Conférence Notre-Dame-des-Écoles à Paris, *Rapport lu à l'assemblée générale du 26 février 1889 ...*, *op. cit.*, p. 6. Dans ce texte, "confrères" désigne, comme c'était l'usage dans la Société, les membres actifs des conférences.

⁶⁴. D'après Belot, "Un des nouveaux quartiers du nouveau Paris", *Choix des bonnes lectures...*, *op. cit.*, 3e article, n° 66, 1861, p. 418 ; article du *Monde Illustré* de 1863 cité par Cottard, *Vie et histoire du 14e arrondissement*, *op. cit.*, p. 28-29 – Plus tard, les rues de la zone portaient souvent de tels noms ironiques ; on en aperçoit quelques exemples dans *La zone au pays des chiffonniers*, le film de Georges Lacombe tourné en 1928.

⁶⁵. Frédéric Ozanam, *Extraits de l'Ère nouvelle ...*, *op. cit.*, p. 233.

des prêtres, ne l'oublions pas, or, dans le peuple, ces hommes en noir étaient réputés porter malheur, ils avaient le mauvais œil, ils faisaient *peur*. Les témoignages sur cette croyance, sous le Second Empire, ne permettent pas vraiment de distinguer ses manifestations de celles d'un solide et bien connu anticléricalisme ouvrier⁶⁶. Un ecclésiastique évoque l'accueil plus que froid fait à des sœurs de charité s'installant à Champigny : "Voilà la robe grise, disait-on, après ce sera la robe noire, nous n'en voulons pas !" ⁶⁷. Belot [167] parle de gamins de la cité que des Pères, rue du faubourg Saint-Jacques, qui s'étaient chargés de leur instruction religieuse, n'arrivaient pas à faire tenir tranquilles : "C'était de vrais petits sauvages, qui leur lançaient quelquefois des pierres à la figure."⁶⁸ Mais plus tard, les curés fondateurs d'œuvres sociales ou de nouvelles paroisses, en banlieue populaire, seront très nets dans leurs témoignages. Quand l'abbé Joseph Garin, en novembre 1911, débarqua au Petit-Ivry, il fut hué et "les enfants se sauvaient avec des cris d'épouvante". Il raconta plus tard que les gamins les plus hardis, surmontant leur peur, venaient effleurer sa robe du bout des doigts puis détalait en criant : "J'y ai touché, moi, au curé ! y est pas méchant !" ⁶⁹ C'est que le prêtre, explique le missionnaire, "passait pour la 'bête noire', sinistre et malfaisante". Plus tard, à Épinay, à la cité-jardin des Lilas, "les enfants, élevés en vrais sauvages, fuient à toutes jambes quand ils aperçoivent un prêtre"⁷⁰. Et, quand on avait vu un curé, pour conjurer le mauvais sort, il fallait toucher... du fer. A Montreuil, selon un autre missionnaire, l'abbé Béthune, des "jeunes écervelées" criaient au début en l'apercevant : "Du fer ! v'là un curé !", ou encore cherchaient bien vite une épingle dans leurs cheveux⁷¹... Citons encore cette strophe, parue dans un journal syndical, en 1900⁷² :

"Touchons du fer ! Touchons du fer !
Jamais on a vu par les rues
Tant de soutanes accourues
Plus noires que le mâchefer !
Que de curés ! Que de chers frères !"

Cette phobie du prêtre puise à l'évidence en des croyances populaires où le Diable, encore une fois, semble plus en cause que le Bon Dieu, et nous sommes bien incapable, là encore, de démêler cet écheveau d'anticléricalisme, d'athéisme et

⁶⁶. Voir Pierre Pierrard, *L'Église et les ouvriers en France (1840-1940)*, Paris, Hachette, 1989, p. 215-257.

⁶⁷. Abbé Mullois, *La charité et la misère à Paris*, t. 1, 1854, p. 268.

⁶⁸ Belot, "Un des nouveaux quartiers du nouveau Paris", *Choix des bonnes lectures...*, *op. cit.*, 4e article, n° 67, 1861, p. 449-450.

⁶⁹ Garin, "Récents épisodes du renouveau catholique". III : "Les débuts de la chapelle de secours du Petit-Ivry", in *Revue Montalembert*, 25 avril 1914, p. 200. Pierre Landhe reproduit ce témoignage dans son célèbre *Le Christ dans la banlieue. Enquête sur la vie religieuse dans les milieux ouvriers de la banlieue de Paris*. Paris, Plon, 1927, p. 82-83 – L'œuvre de Lhande inspira une pièce puis un film en 1941, *Notre-Dame de la Mouise*, où est mis en scène cet épisode des pierres et des cris qui accompagnent l'arrivée du missionnaire.

⁷⁰. P. Landhe, *Le Christ dans la banlieue...*, *op. cit.*, p. 210.

⁷¹. *Ibid.*, p. 111.

⁷² Extrait de : Louis Marsolleau, "Touchons du fer !", in *L'Écho des Tabacs*, juillet 1900. Henri Queffelec fait encore (dans *Le jour se lève sur la banlieue*, Paris, Grasset, 1955, p. 128) allusion "au prêtre dont la vue porte malheur comme celle d'un croque-mort".

de "superstitions". Mais, si on sait cela, on [168] comprend mieux ce qui s'est joué boulevard Saint-Jacques entre ces hommes en noir et cette foule de plus en plus houleuse : un choc d'images négatives, une double répulsion, avec de part et d'autre un sentiment de peur probablement aussi intense. Absurde jeu, bien sûr, puisque ces prêtres ne portaient pas plus malheur que ces pauvres gens étaient des assassins. Ainsi volent la peur et la haine entre les hommes, portées sur l'aile des images. [169]



Figure 2
Vue de la cité Cabanis en 1897
Dessin paru dans *Le Parisien de Paris*, n° 39, 3 oct. 1897, sous le titre :
"La Fosse aux Lions"